

## MONTSEGUR PERSPECTIVES

### Notice d'Information conforme aux normes européennes

#### PRÉSENTATION

**Code ISIN** : FR0010109140 Part A  
**Code ISIN** : FR0010784801 Part I  
**Promoteur** : MONTSEGUR FINANCE  
**Société de Gestion** : MONTSEGUR FINANCE  
**Dépositaire, centralisateur des souscriptions et rachats** :  
 CM-CIC SECURITIES 6 Av. de Provence 75009 Paris  
**Commissaire aux comptes** :  
 Magellan 63, Av. de Villiers 75017 Paris  
**Date d'agrément de l'OPCVM par l'AMF** : 03/09/04  
**Date d'édition de la notice d'information** : 03/09/04

#### CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

**Classification** : Actions des pays de la Communauté Européenne  
**Régime Fiscal** : Eligible au Plan d'Epargne en Actions  
**Souscripteurs concernés** : Parts A : Tous  
 Parts I : Institutionnels  
**Affectation des résultats** : Capitalisation

#### INFORMATIONS COMMERCIALES

**Conditions de souscription et de rachat** :  
 Les ordres sont centralisés jusqu'à 11H00 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture.  
**Adresse de l'établissement mandaté pour recevoir les souscriptions et les rachats** :  
 Responsable : M. Patrice NOEL - CMCIC Securities  
 Tél : + 33 1 45 96 77 81 / Fax : + 33 1 45 96 77 23  
 email : backopcvm@cmcics.com  
**Périodicité de calcul de la valeur liquidative** :  
 quotidienne, à l'exception des jours fériés  
**Valeur liquidative d'origine** : 100 euros  
**Devise de comptabilité** : euro  
**Montant minimum de souscription** : un millième  
**Publication de la valeur liquidative** : auprès de la Société de Gestion et du Dépositaire.

#### COMMISSIONS ET FRAIS

Frais à la charge de l'investisseur	Assiette	Taux	
		Parts C	Parts I
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	valeur liquidative x nombre de parts	2% maximum	
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	valeur liquidative x nombre de parts	1% maximum	

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux	
		Parts C	Parts I
Frais de fonctionnement et de gestion	Actif net	2,4 % TTC maximum	
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	0,7% HT maximum	

#### ORIENTATION DE GESTION

Le FCP a pour objectif la gestion d'un portefeuille d'actions des Pays de la Communauté Européenne, en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. La sélection des valeurs repose sur une méthodologie GARP (Growth at reasonable price) soit la recherche de valeurs de croissance à un prix raisonnable.

La stratégie de gestion prévoit la possibilité d'investir sur tout secteur économique et sur tout marché, y compris les marchés des petites et moyennes capitalisations et ce sans limite de détention.

#### LES ACTIFS

L'allocation se répartira entre :

- Actions des pays de la Communauté Européenne : de 75% à 100%,
- Titres de créance négociables : de 0% à 25%,
- Autres valeurs cotées hors CEE : de 0% à 10%.

Le gérant pourra sélectionner des TCN faisant partie de la dette publique aussi bien que de la dette privée, faisant l'objet d'une notation de la part des principales agences de notation au minimum de BBB.

Le fonds est un OPCVM coordonné investissant moins de 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans un but de couverture du portefeuille contre un risque de baisse des marchés actions ou contre un risque spécifique, le fonds peut investir, dans la limite d'une fois l'actif, dans des instruments financiers à terme, des warrants, des EMTN ou des certificats, cotés sur les marchés réglementés français et étrangers ou négociés de gré à gré avec les émetteurs.

#### PROFIL DE RISQUE

La valeur liquidative du FCP peut connaître une volatilité induite par l'investissement d'une large part du portefeuille sur les marchés actions et le risque de la liquidité des investissements effectués sur les titres de petites et moyennes capitalisations.

*Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont sur le site Internet de Montségur Finance et peuvent être mis à disposition sur simple demande.*

*Le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et les dispositions relatives à la protection des investisseurs.*